

Nouveaux projets

Rénovation des installations liées à la sécurité incendie et au contrôle des accès aux bâtiments publics communaux

Une étude technique détaillée a été lancée en vue de procéder à une rénovation des installations liées à la sécurité incendie ainsi qu'au contrôle des accès des divers bâtiments publics communaux.

Sont concernés l'ensemble des bâtiments scolaires, le bâtiment de la mairie sis 136 route de Chêne, le bâtiment situé 132, route de Chêne, la Villa Sismondi située 4, route du Vallon, ainsi que son annexe située 6, route du Vallon, l'Espace Nouveau Vallon, situé 8, route du Vallon, le bâtiment sis 8 bis route du Vallon, la centrale de chauffe à bois, ainsi que les divers bâtiments utilisés par le service des Parcs et promenades ainsi que celui utilisé par le service des Routes et cimetière au chemin du Pont-de-Ville.

Pour ce faire, un crédit d'étude et financement d'un montant de CHF 90'000.- TTC a été voté par le Conseil municipal lors de sa séance du 28 janvier 2016.

Réaménagement paysager du « quadrilatère » de la mairie et valorisation des divers bâtiments administratifs qui y sont implantés

Un crédit d'étude et financement d'un montant de CHF 70'000.- TTC a été voté par le Conseil municipal, lors de sa séance du 10 mars 2016, afin de poursuivre les relevés des aménagements extérieurs situés à proximité du bâtiment de la mairie, du bâtiment communément appelé le « pigeonnier », des garages utilisés par les employés du service des Parcs et Promenades, ainsi que du bâtiment abritant la centrale de chauffe à bois.

La déchetterie centralisée comprise dans ce périmètre nécessite a minima une mise aux normes ou devra être remplacée en fonction de nouvelles pratiques à développer en matière de collecte et de traitement des déchets verts.

Le bâtiment communément appelé « le pigeonnier » présente une volumétrie particulièrement généreuse, mais force est d'admettre que les espaces à disposition, aujourd'hui dévolus aux seuls collaborateurs-trices du service communal des Parcs et promenades, sont sous-utilisés.

En conséquence, l'étude en cours portera également sur la valeur d'usage de ce bâtiment en vue de pouvoir proposer un programme d'occupation des locaux optimisée, ainsi que sur le devenir des serres et autres outils de production, qui sont quant à eux dans un état de vétusté avancé.

Aménagement des combles et rénovation partielle du bâtiment situé au N° 130 de la route de Chêne

L'étude relative à l'aménagement de 7 logements pour étudiants dans les combles du bâtiment situé au N° 130 de la route de Chêne, initiée au cours de la précédente législature, sera poursuivie en vue du dépôt d'une demande définitive en autorisation de construire.

Pour ce faire, il sera procédé à des sondages dans les planchers, les murs et la toiture de manière à vérifier la constitution de détail des éléments structurels du bâtiment.

Il sera également procédé à une inspection des canalisations EU/EP afin de vérifier leur état, étant encore précisé qu'il n'existe pas à ce jour de plans de ces réseaux.

Les parties du bâtiment appelées à faire l'objet de travaux seront soumises à un diagnostic amiante.

L'état de la charpente et des planchers des combles sera vérifié.

Des solutions et des schémas techniques seront élaborés concernant le chauffage, la ventilation ainsi que les alimentations en eau chaude et froide des nouveaux logements projetés.

L'aménagement du sous-sol fera également l'objet d'une étude de même que les mesures d'entretien général du bâtiment, en vue d'obtenir, le moment venu, le label H.P.E.